

Voici la liste des Prix à gagner :

1er Prix—Un moulin à coudre de la célèbre manufacture New Home, de New- York, (premier choix,) valant.....	\$50
2e Prix—Une bourse, renfermant.....	25
3e Prix—Une autre bourse renfermant.....	20
4e Prix—Une autre bourse do.....	15
5e Prix—Une autre bourse do.....	10
6e Prix—Une autre bourse do.....	5
Cinquante gratifications de \$2 chacune.....	100
Cent CHROMOS variés, de premier choix, grand format, évalués à 75 centins cha- que.....	75
156 Prix.....	Valeur totale..... \$300

Auront droit à cette Loterie .

1o Les personnes qui, déjà abon-
nées, nous transmettront directe-
ment le prix de leur abonnement
pour l'année 1884 durant les mois
de Décembre et Janvier, et en payant
les arrérages s'il y en a.

2o Ceux qui, n'étant pas encore
abonnés, souscriront à l'*Album* pour
l'année 1884, et paieront d'avance
le prix de l'abonnement (\$2.00)
durant la période ci-dessus men-
tionnée. L'Abonnement commence
à courir du 1er janvier prochain.
Mais tout nouvel abonné qui, d'ici
là, enverra dès maintenant le prix
de son abonnement, recevra l'*Album*
gratis jusqu'au 1er janvier pro-
chain.

Le tirage aura lieu

Dans la 1ère semaine de Février,
à l'Institut-Canadien d'Ottawa, à
8 heures précises du soir.

Le mode que nous avons adopté
pour le tirage des billets, et qui a
été considéré comme étant le plus
équitable, consiste à déposer dans
un bocal ou urne tous les coupons
(souches) des billets livrés, depuis
le premier jusqu'au dernier, les-
quels seront convenablement mêlés
ensemble pendant quelques minu-
tes par la personne désignée à cet
effet par l'assemblée.

Le tirage se fera publiquement
devant un comité de cinq abonnés
choisis parmi les personnes présen-
tes. Les billets seront tirés de
l'urne l'un après l'autre, et lorsque
le nombre aura atteint le chiffre de
156, tel que ci-dessus mentionné,
la loterie sera close.

Un écrivain nommé par l'assem-
blée tiendra le registre de l'objet
gagné; et inscrira le nom de l'a-
bonné auquel revient cet objet.

Le premier Prix inscrit dans la
liste ci-dessus mentionnée, sera
gagné par le premier billet qui sor-

tira de l'urne; et il en sera de
même des autres lots, jusqu'à ce
que tous les billets jusqu'au nom-
bre de 156, aient été tirés.

Les prix seront expédiés de suite
aux concurrents heureux, et tous
les noms publiés dans l'*Album des
Familles* du 1er Mars.

Billets du tirage.

Un billet imprimé et soigneuse-
ment numéroté, donnant droit au
tirage, sera livré à l'abonné en
même temps que son reçu. Nous
garderons en mains le coupon ou
souche du billet, pour le déposer
dans l'urne le jour du tirage.

Pour éviter toute erreur ou malen-
tendu, on devra s'adresser directe-
ment à l'administration de l'*Album
des Familles*, à Ottawa, en trans-
mettant en même temps par lettre
enregistrée ou par mandat de
poste le prix de l'abonnement pour
1884; et il ne sera délivré aucun
billet en dehors de ce mode. Ce-
pendant, il sera fait exception pour
les villes qui suivent, à cause du
nombre plus considérable d'abon-
nés qu'il y a dans ces lieux, où
l'on pourra transiger avec l'agent
local, si on le préfère, lequel nous
transmettra les noms et l'argent
des abonnés, anciens et nouveaux,
et recevra en retour les reçus et
billets du tirage pour les trans-
mettre à qui de droit. Il n'y aura
donc que les seules agences qui
suivent où l'on pourra s'adresser,
à part Ottawa, savoir :

A Montréal—Chez M. Ignace St-Amour 7 rue
Allard.

Aux Trois-Rivières—Chez M. P. L. Hubert notaire.
A Québec—Chez M. Etienne Légaré, agent général,
No 378, rue St-Joseph, St-Roch.

Après le mois de janvier écoulé,
les abonnés pourront s'adresser aux
agents locaux des villes comme par
le passé, vu que la réception des
abonnements au point de vue du
tirage de la Loterie aura cessé avec
le dernier jour du mois de janvier.

Dans l'intérêt de notre entre-
prise, nous prions donc respec-
tueusement toutes les personnes
qui prendront connaissance de ce
grand Concours ouvert aux abon-
nés de l'*Album des Familles*, de
vouloir bien nous accorder leur
bienveillant appui en s'abonnant

à notre Publication, et en s'effor-
çant d'engager tout ceux qu'ils
connaissent à en faire autant, car
c'est par l'union des volontés agis-
santes et patriotiques que nous
parviendrons à consolider cette
œuvre sociale, morale et religieuse,
destinée à la famille.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU.

Editeur-Propriétaire de
l'*Album des Familles*.

P. O. Boîte 1065, Ottawa.

N. B.—Nous accordons une année d'abonnement
gratuit à toute personne, abonnée ou non, qui
nous fera parvenir une liste de 10 à 15 abonnés
nouveaux, avec le montant des abonnements payés
pour l'année 1884, ou une commission de dix par
cent, si on le préfère.

— 000 —

Gratifications.

Nous sommes en mesure de four-
nir gratuitement aux nouveaux
abonnés qui nous parviendront
d'ici au 1er Décembre prochain,
tous les Portraits ci-dessous, au
nombre de douze, savoir :

Le Marquis de LORNE, gouverneur-
général.

La Princesse LOUISE.

L'Hon. M. BLANCHET, ex-Orateur des
Communes.

Sir HECTOR LANGEVIN, Ministre des
Travaux Publics.

L'hon. M. ROBITAILLE, lieutenant-gou-
verneur de Québec.

L'hon. M. CHAPLEAU, ex-Premier Mi-
nistre de Québec.

L'hon. M. MOUSSEAU, ex-Ministre de
l'Intérieur.

L'hon. M. CARON, Ministre de la Milice,

L'hon. M. JOLY, ex-chef du parti libé-
ral, à Québec.

L'hon. M. LAURIER, ancien ministre
fédéral.

L'hon. P. J. CHAUVEAU.

L'hon. M. OUMET, surintendant de
l'éducation pour la province de
Québec.

Ceux de nos abonnés actuels qui
auraient un ou plusieurs portraits
manquant à leur collection, pen-
vent les obtenir en nous en infor-
mant.

Nous expédions l'*Album des Fa-
milles* à titre d'essai, à tous ceux
qui en font la demande, sachant
qu'une fois qu'il est reçu dans la
famille, on s'y abonne générale-
ment.

L'abonnement est pour un an et
ne se fractionne pas. Il est pay-
able d'avance ou dans les dix